

Carrié, Jean-Michel

"Olio e retribuzioni nell'Egitto tardo (V-VIII d.C.)", Federico Morelli, Florence 1996 : [recenzja]

The Journal of Juristic Papyrology 29, 251-256

1999

Artykuł został zdigitalizowany i opracowany do udostępnienia w internecie przez **Muzeum Historii Polski** w ramach prac podejmowanych na rzecz zapewnienia otwartego, powszechnego i trwałego dostępu do polskiego dorobku naukowego i kulturalnego. Artykuł jest umieszczony w kolekcji cyfrowej bazhum.muzhp.pl, gromadzącej zawartość polskich czasopism humanistycznych i społecznych.

Tekst jest udostępniony do wykorzystania w ramach dozwolonego użytku.

REVIEW OF BOOKS

Federico MORELLI, *Olio e retribuzioni nell'Egitto tardo (V-VIII d.C.)*, Florence (Istituto Papirologico «G. Vitelli»), 1996. 245 p., sans ISBN.

Sous ce titre de portée en apparence limitée se cache en fait une contribution de première importance à l'étude de l'économie domaniale dans l'Égypte byzantino-omey-yade, qui vient à son heure après tant de publications récentes de documents papyrologiques relatifs à l'huile.

Une première partie (p. 9-122) examine l'ensemble des documents où l'huile a pu apparaître comme un moyen de rétribuer des travailleurs permanents ou temporaires, des soldats ou des agents civils de l'État. Concernant l'attribution de rations d'huile seule à des travailleurs civils dans l'Égypte byzantine, trois dossiers se taillent la part du lion, qui déplacent vers les VI^e-VIII^e siècles le centre de gravité chronologique de l'étude: les archives de Sambas, un *elaiourgos* œuvrant pour le compte d'un grand domaine,¹ les archives de Kyrikos, *elaioprates* de l'Église épiscopale d'Antinoé (documents dispersés entre Paris, Vienne, Londres et Prague) et les ostraca des *elaiourgoi* de la pagarchie d'Aphrodito² — dossier auquel, selon Morelli, les *O. Wilcken* 1603-1605 ne sauraient appartenir. Pour l'attribution de rations d'huile en même temps que d'autres denrées à la même catégorie de bénéficiaires (p. 47-59), l'auteur s'est fondé essentiellement sur *P. Oxy.* XVI 1893, *P. Strassb.* I 40, *SPP* XX 219 et tout particulièrement *P. Bad.* 95. Pour les rations d'huile attribuées à des militaires ou à des officiels, les documents analysés sont *P. Oxy.* XVI 1920, 2046, *P. Oxy.* XVII 2196, *PKF* 978. Aux p. 69-70, sont examinées les rations des bucellaires, catégorie dont j'ai naguère cherché à préciser la nature et la définition.³ Pour la période de domination musulmane enfin (p. 81-122), les

¹ F. MITTHOF et A. PAPATHOMAS, "Das Archiv des *elaiourgos* Sambas", *ZPE* 103, 1994, p. 53-84.

² Récemment publiés par J. GASCOU et K. A. WORP, "Un dossier d'ostraca du VI^e siècle: les archives des huiliers d'Aphrodito", dans M. CAPASSO, G. MESSERI SAVORELLI et R. PINTAUDI éd., *Miscellanea Papyrologica in occasione del bicentenario della Charta Borgiana*, Florence 1990 (= *Papyrologica Florentina* 19), p. 217-244.

³ J.-M. CARRIÉ, "L'État à la recherche de nouveaux modes de financement des armées (Rome et Byzance, IV^e-VIII^e siècle)", [dans:] *The Byzantine and Early Islamic Near East III. States, Resources and*

principaux textes étudiés sont SB VI 9577, *P. Apoll. Anô* 96, SB III 7241, *P. Laur.* IV 192, *P. Lond.* IV 1447, 1433-1434, 1449, 1414.

Les occasions n'ont pas manqué, dans cette première partie, de discuter et de rectifier datations, lectures et interprétations. Mais aussi d'apporter d'importantes précisions sur le formulaire papyrologique : ainsi, l'expression ὑπὲρ ἀναλώματος, non pas comme « remboursement de dépenses », mais comme « frais d'entretien », « attribution de rations en nature », équivalent de ὑπὲρ τροφῆς (p. 42, plus net que p. 38), selon une évolution sémantique identique à celle de la formule ὑπὲρ δαπανῆς (p. 25-26). On constate d'autre part que l'expression ὑπὲρ λογῶ μισθοῦ est souvent équivalente de ἐκ μισθοῦ et de ὑπὲρ μισθοῦ (p. 38-39) ; μισθός doit lui-même être distingué d'ὄψώνιον (n. 24, p. 51), le premier s'appliquant aux employés occasionnels et aux sommes en argent, le second aux employés permanents et aux versements en nature. De même τιμή est à distinguer d'ἀπαργυρισμός : le second terme exprimant le montant en argent au titre d'une denrée non fournie en nature, tandis que le premier indique la valeur marchande des produits versés en nature (p. 106, etc.). Pour la période musulmane, Morelli précise par une série de recoupements le sens du terme αμαλιτης, fonctionnaire musulman et non pas travailleur de force, translittération d'un terme arabe (p. 112-113). Le problème de la valeur de l'"artabe de pain" et celui de l'artabe de blé omeyyade, inchangée par rapport à l'artabe byzantine (p. 101-102), le conduisent à critiquer les chiffres d'E. Ashtor (*Histoire des prix et des salaires dans l'Orient médiéval*, Paris 1969). De même, dans un chapitre ultérieur, juge-t-il invraisemblable un changement de la définition du xeste par assimilation au *qist* arabe (p. 151). Étrange pourra, en revanche, paraître l'interprétation de εἰς σαλγαμοῦ λόγον dans *P. Panop. Beatty* 2 comme « per la preparazione di conserve » (p. 86, n. 27) : il s'agit là plutôt du *salgatum* comme complément de l'annonce militaire. Plus convaincante est celle d'ἀλυκή comme salaisons, conserves salées (viande, poisson, etc.), équivalent de ταρίχια, interprétation solidement argumentée qui se sépare de celle de Bell et de Rémondon. On pourra juger approximative la définition retenue par Morelli de certaines catégories socioprofessionnelles. Ainsi les *symmachoi*, dans la plupart des cas, ne sont pas des militaires, ni les *paidaria* des esclaves (interprétation difficilement justifiable au vu du montant des rations perçues et de l'attribution d'un cheval, comme dans *P. Oxy.* XVI 2046).⁴ Ces remarques ne sauraient, bien entendu, remettre en cause la validité de l'admirable travail d'amélioration des textes effectué par Morelli préalablement à leur exploitation.

Fondée sur ces bases assurées, la deuxième partie (p. 125-197) peut aborder l'interprétation en termes économiques des allocations d'huile aux travailleurs et assimilés. La démonstration de la thèse défendue, à savoir l'impossibilité qu'elles constituent un salaire en nature, suit une démarche rigoureusement logique dont les titres indiquent bien les étapes : examen des quantités journalières (essentiellement comprises entre $\frac{1}{8}^e$ et $\frac{1}{30}^e$ de xeste, soit entre 35 et 9,5 centilitres), prix de l'huile (p. 139-152 : catalogue des prix attestés aux Ve-VIII^e s., en moyenne 40 à 50 xestes au *solidus* pour les Ve-VI^e siècles,

Armies (Papers of the Third Workshop on Late Antiquity and Early Islam, King's College, London, Oct. 1992), Princeton, 1995, p. 27-59, spéc. p. 52-58.

⁴ Les *paidaria* accompagnant des bucellaires et autres fédérés, comme dans *P. Oxy.* 2046, me paraissent être leurs fils déjà en âge de porter les armes.

mais entre 12 et 30 pour la période arabe), montants des salaires (en moyenne sur une base annuelle de 5 à 8 *solidi*), place de l'huile dans les rétributions ($\frac{1}{30}$ ^e de xeste, la ration standard des travailleurs civils, représente une base annuelle de $\frac{1}{3}$ de *solidus*), contextes dans lesquels l'huile fait partie de la rétribution. Tout porte à une même conclusion (p. 173-182) : ces rations d'huile versées à des travailleurs civils constituaient des allocations au titre de leur *trophé*.⁵ En particulier, la mise en rapport de la valeur des rations courantes d'huile et des montants globaux de salaires en espèces suffit à écarter toute idée de salaire versé sous cette forme : ce que confirme l'adéquation des quantités aux stricts besoins personnels des bénéficiaires.

F. Morelli est ainsi conduit à réinterpréter les archives de Kyrikos, *elaioprates* de l'Église épiscopale d'Arsinoé (p. 28-41 et 176-177). En apparence, l'huile y sert, avec le vin, comme mode de rétribution de la main-d'œuvre à la place de la monnaie. En réalité, l'exclusivité apparente de ce mode de rétribution vient uniquement de ce que nous n'avons pas là les comptes généraux d'exploitation de l'Église épiscopale d'Arsinoé, mais uniquement ceux d'un *elaioprates* agissant pour son compte. Comme dans d'autres cas, c'est la diversification en comptes séparés et multiples de la comptabilité des domaines — ou des trésoreries publiques — qui fait que la documentation nous donne une vision partielle des éléments de la redistribution salariale. Une fois les reçus d'huile de Kyrikos réinsérés dans leur typologie, on retrouve en eux les mêmes caractéristiques d'allocation journalière répondant en gros aux besoins de consommation personnelle du bénéficiaire mais ne pouvant, en aucune façon, constituer un salaire en nature (du reste, dans les *PKF*, les paiements en argent sont largement plus nombreux que ceux en nature). Les conséquences sont importantes : la main-d'œuvre agricole ou artisanale ainsi rétribuée n'apparaît plus comme dépendante du domaine ecclésiastique et incorporée à son organisation économique. Pas plus que les autres grands domaines byzantins, les propriétés ecclésiastiques ne fonctionnaient en *oikos* autarcique.

Dans le détail, l'auteur attire très judicieusement notre attention sur la différence entre les quantités journalières versées, plus élevées quand elles représentent une allocation de courte durée (frais de déplacement versés par un domaine à des non dépendants) que quand elles s'inscrivent dans un régime contractuel (salaire annuel) ou institutionnalisé (annonce militaire). L'étude de ces mêmes variations de quantité, selon les jours ou selon les catégories de bénéficiaires, prouve que l'huile, à la différence de la viande et du vin, n'était pas traitée comme un produit de luxe (p. 77).

Pour expliquer les fortes différences du prix de l'huile entre les différents nomes, Morelli invoque les variations du rapport de change or/argent (p. 149 et n. 34). Mais si les prix de l'Arsinoïte, les plus bas d'Égypte (60 xestes au *solidus*), sont à mettre en rapport avec une forte production, pourquoi l'inverse ne se produirait-il pas ? Pour l'époque byzantine, le taux de change variable or/argent appliqué aux réquisitions et levées fiscales ne pourrait-il être un élément de correction permettant d'appliquer aux conditions locales du marché un prix uniforme, administratif, d'*adaeratio* entre denrées

⁵ Un cas particulier, cependant. On constate que les rations des soldats sont le double de celles des civils les plus modestement rétribués. L'annonce des *limitanei*, dans l'hypothèse où ils n'auraient perçu qu'elle, n'aurait-elle pas alors représenté un exemple de salaire en nature complétant les besoins réels de l'alimentation du soldat ?

et monnaie ? Pour l'époque musulmane, la forte hausse du prix de l'huile dans l'Aphroditopolite, seul nome où une comparaison soit possible avec la période précédente, ne pourrait-elle pas s'expliquer par une baisse de la production ? Il est vrai que d'autres facteurs (situation monétaire, tarifs de réquisition, etc.) pouvaient entrer en jeu.

Mais plus que sur ces interrogations qui nous font toucher aux limites de nos sources, je voudrais surtout insister sur ce qui m'apparaît comme un apport essentiel de l'étude de Morelli. Celui-ci relativise, en effet, les signes d'"économie naturelle" (c'est-à-dire fondée sur les échanges en nature) perceptibles dans l'Égypte byzantine. Baux fonciers et prêts en nature n'ont cessé de régresser depuis l'époque ptolémaïque, et les salaires sont essentiellement versés sous forme monétaire. Certains textes, plus explicitement que d'autres, « sont l'expression d'une économie résolument liée à l'emploi de la monnaie et dans laquelle l'échange monétaire est ressenti comme la forme normale d'échange » (p. 174). Ces conclusions s'inscrivent en réaction contre le consensus passé qui tendait à réduire à sa plus simple expression le rôle joué par la monnaie dans les transactions entre particuliers, les crédits et les salaires: en témoigne le colloque de Gdańsk de 1978 sur *Les "dévaluations" à Rome*, 2 (Rome, Coll. de l'E.F.R., 37-2, 1980), où les communications de J. Schwartz et Th. Pekáry s'accordaient en ce sens. Surtout on renverra, naturellement, à M. I. Finley.⁶ L'objection pourtant soulevée par la documentation égyptienne contre cette doctrine minimaliste du rôle de la monnaie avait été retournée par J. Bingen⁷ accréditant l'idée que la fréquence des dépenses exprimées en argent dans les registres d'exploitation aurait avant tout reflété des procédés comptables occultant des échanges réels en nature: explication qui connut une grande fortune dans les années 50 à 70.

Les conclusions de F. Morelli vont donc, au contraire, dans le même sens que toute une série de prises de position récentes réévaluant l'usage de la monnaie dans l'économie romaine en général et sa diffusion jusque dans les campagnes: pour l'époque tardive (comme je l'ai moi-même soutenu),⁸ mais aussi bien pour le Haut-Empire (notamment C. P. Jones, L. de Ligt, C. J. Howgego). Surtout, elles retrouvent à propos des rétributions en huile dans l'économie domaniale du VI^e siècle les constatations faites par D. Rathbone à propos du vin et pour le III^e siècle sur le domaine d'Appianos (archives d'Héroninos), ou même par Reekmans à propos du blé, cinq siècles plus tôt, sur le domaine de Zénon: les productions dominantes du domaine étaient naturellement utilisées pour couvrir la part de dépenses requise sous cette forme, mais strictement dans cette limite, sans jamais se substituer à la monnaie pour les autres transactions.

Les domaines qui intégraient des versements d'huile à la rétribution de certains de leurs employés, ou à celle de travailleurs étrangers au domaine engagés pour des travaux ponctuels, étaient souvent obligés d'acheter eux-mêmes à l'extérieur, contre argent, une partie de l'huile nécessaire à ces rations. Mieux, même, il arrivait que le pressoir (*elaiourgeion*) du domaine ne fût pas exploité en gestion directe, mais donné en location contre un loyer versé en argent et non pas en huile (ainsi, dans *P. Bad.* 95, exemple

⁶ *The Ancient Economy*², Londres 1984.

⁷ J. BINGEN, "Les comptes dans les archives d'Héroninos", *CE* 26, 1951, p. 378-385.

⁸ J.-M. CARRIÉ, "L'economia e le finanze", [dans:] A. MOMIGLIANO et A. SCHIAVONE (éd.), *Storia di Roma*, Turin (Einaudi) 1993, III, 1, p. 751-787, en particulier p. 773-779.

cité p. 59). Nous avons là la meilleure preuve de ce que les rétributions versées en huile (comme en toute autre denrée alimentaire) ne témoignent aucunement d'une *Oikowirtschaft* en nature. Elles relèvent d'une pratique en matière de contrat de travail qui était traditionnelle en Égypte — sans doute aussi ailleurs — et nullement propre à l'Antiquité tardive.

Une rapide section (p. 152-164) consacrée aux salaires, afin de situer leur niveau moyen, prend la forme d'une critique en règle — salutaire et des plus justifiées — des montants misérabilistes retenus par A. Jördens dans diverses études et publications (en particulier les *P. Heid. V*, publiés en 1990 sous le titre *Vertragliche Regelungen von Arbeiten im späten griechischsprachigen Ägypten*), mais aussi, précédemment, par Ostrogorski, Enßlin et quelques autres. Les contrats de *paramoné* sont particulièrement trompeurs: s'appliquant à des débiteurs insolvables, ils limitaient le salaire — en nature — au strict minimum vital, la différence avec un salaire normal, à travail égal, représentant précisément le remboursement de la dette. Dans la même direction, on pourrait avancer d'autres hypothèses. Par exemple, le fait que des salaires particulièrement faibles soient intégralement versés d'avance n'est peut-être pas fortuit: ils pourraient correspondre à l'octroi d'un prêt immédiatement disponible, qui serait ensuite remboursé en travail, moyennant un salaire nettement inférieur à la norme, quoique un peu moins draconien que celui du *paramonarios* débiteur insolvable. «In ogni caso — conclut Morelli (p. 180-181) — un salario intorno ai 5 nomismata avrebbe consentito al lavoratore, oltre al proprio sostentamento fisico, il mantenimento di una piccola famiglia composta da una moglie e da alcuni bambini.» etc. Par des voies différentes, j'étais moi-même arrivé à la même évaluation: «À l'époque tardive 5 *solidi* suffisent à peine à faire vivre une famille.»⁹ Un tel ordre de grandeur représente par contre trois à quatre fois moins que le chiffre avancé par Jean Durliat, qui situe le revenu annuel d'une famille «pauvre» entre 15 et 20 *solidi*.¹⁰

Sur ce point des salaires, Morelli conclut à une augmentation de 100% de la rétribution des travailleurs sous les Omeyyades par rapport à l'époque byzantine. Il cite des salaires d'époque arabe entre 10 et 20 *solidi*. D'un autre côté, si l'on juge d'après l'huile, les prix des denrées sembleraient avoir considérablement augmenté (cf. p. 138-152). Jusqu'à quel point peut-on suivre son raisonnement lorsqu'il juge probable (p. 164) que sous les omeyyades les salaires privés aient été du même ordre que les salaires d'État, seuls documentés pour cette époque ?

D'une façon générale, la caractérisation de l'économie égyptienne après la conquête musulmane reste un peu rapide et cavalière — ce dont l'auteur semble, le premier, conscient. N'y a-t-il pas contradiction entre la fuite des contribuables (p. 164) et la félicité censément apportée à la population égyptienne par ses nouveaux maîtres (p. 182) ? Le bonheur des uns — salaires publics majorés — retombait inévitablement sur les

⁹ Dans un colloque tenu en 1994: "L'arithmétique sociale de l'économie agraire. Prix de la terre, rente foncière et prix des céréales dans l'Égypte romano-byzantine", dans *Prix et formation des prix dans les économies antiques*, Saint-Bertrand-de-Comminges 1997 (= *Entretiens d'Archéologie et d'Histoire* 3), p. 121-146, et précisément p. 138.

¹⁰ J. DURLIAT, *De la ville antique à la ville byzantine. Le problème des subsistances*, Rome 1990 (= *Collection de l'E.F.R.*, 136), p. 268 et n. 226.

autres: les contribuables. N'aurait-on pas plutôt affaire, avec le pouvoir omeyyade, à une conception différente de la répartition des richesses, de la condition de serviteur de l'État, de la fiscalité et de l'autorité publique ? La question, manifestement, ne pouvait être ici traitée en profondeur: elle mériterait qu'on y revienne. Ce n'est pas le moindre profit tiré de la lecture de ce livre, par ailleurs un modèle de rigueur méthodique, que de soulever d'aussi stimulantes interrogations.

[Jean-Michel Carrié]

Roger S. BAGNALL, Bruce W. FRIER, Ian C. RUTHERFORD, *The Census Register P. Oxy. 984: The Reverse of Pindar's Paeans* (= *Papyrologica Bruxellensia*, vol. 29), Bruxelles 1997, 150 pp. + 14 plates + 2 folding diagrams of the papyrus, without ISBN.

The papyrus kept at the British Museum and catalogued under the number 1842 consists in fact of several various papyri. The census list, which the reviewed book investigates, is one of the (at least) two documents which were joined in order to write the text of the Paeans of Pindar on their reverse. When publishing the Paeans of Pindar (*P. Oxy.* V 841), Grenfell and Hunt described the census list as well, although they published only a small excerpt from this document as *P. Oxy.* VI 984¹ (Bagnall designates it now as "*P. Oxy.* 984 A", and quotes it as "984 A"). The census list had been preserved in a good condition, while the other document, a property list written by another hand and marked "*P. Oxy.* 984 B," had preserved very badly, and was not published in the reviewed book. The authors have divided the tasks among themselves as follows: Ian C. Rutherford attempts (which deserves admiration) to reconstruct the verso of 984 A, i.e., Pindar's Paeans (pp. 12-18), based on the recto, and in the process combines the possible with his own far-reaching guesses. Roger S. Bagnall has published the census list (pp. 19-26), and compiled the supplement to the catalogue of census declarations which may be found in R. S. Bagnall, B. W. Frier, *Demography of Roman Egypt*, Cambridge 1994, pp. 179-312. Besides, he offers a detailed discussion of the personal names appearing in the papyrus 984 A, proposes a new reading of the papyrus *P. Bon.* 34 (pp. 125-127), and has compiled the indexes. Bagnall argues, not without sound reasons, against Grenfell and Hunt's postulate that the papyrus comes from Oxyrhynchos, and suggests that "[...] both Lykopolis and Ptolemais [in Upper Egypt] seem possible provenances [...]" (p. 56). The date of the register has not survived. Bagnall is in favor of A.D. 91/92, assuming that the register was based on the tax census of A.D. 89/90 (pp. 20-22). His main argument hinges on the declaration in AR 12. 7-8 (p. 35), where the third year of Emperor Titus' reign is mentioned: "[...] τῶν γ (ἔτει) Τίτου θεοῦ [...]" Titus is referred to here as a deceased person ("*divus*"). The third year of Titus' reign began on June 24, (*dies imperii*)

¹ A certain inconsistency may be discovered in the text: in the Preface, line 4 from the top (Roger S. Bagnall), we read: "[... the] register, which had been described but not published [...]" while on p. 1 we find the following statement: "Grenfell and Hunt originally described, but published only a small part of, the census list [...]" (Ian C. Rutherford).